

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Ferry-Buffalo du lundi 26 février 2024 de 19h à 21h35

Présents :

Membres de droit : Madame Elisabeth ROSSIGNOL, Présidente du comité de quartier. Madame Isabelle PAILLARD, Vice-Présidente du comité de quartier. Madame Annie GLATIGNY, représentante de l'association de quartier. Monsieur Nicolas TRÜB, représentant des commerçants du quartier.

Invité : Le Maire, Etienne LENGEREAU.

Membres du collège des habitants : Madame Dominique MARTIN, Monsieur Antonio VARELA SALGADO, Madame Christine MAILLARD, Monsieur Sébastien GIRARDOT, Madame Aline HAUGUEL, Madame Abibata BARRO, Monsieur Jean ARHAN, Madame Marianne BRUNEAU, Madame Véronique TOFFIS, Madame Martine LE CORRE, Monsieur Philippe CHANTEPERDRIX, Madame Dominique LE SAUX, Madame Blandine BRICE, Monsieur Robert LEROUX, Madame Nazila PAKNIA, Monsieur Benjamin SMADJA, Monsieur Jean-Yves LE SAUX, Monsieur Dominique LENORMAND, Madame Claudine FREULON, Monsieur Abderraouf KARAA, Monsieur Rodolphe NIVAULT.

Excusées :

Membres du collège des habitants : Madame Chantal BUFFET, Madame Sylvie NGUYEN, Madame Fabienne GALAND et Madame Alexandrine CORNELOUP.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative.
- II. Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.
- III. Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier (prise de parole, temps de parole, mode de décision ...).
- IV. Présentation des projets sur le quartier.
- V. Remarques et questions diverses.

Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative :

Madame Elisabeth ROSSIGNOL remercie les membres du comité de quartier de leur présence et propose de faire un tour de table pour que chacun se présente. Éléments attendus : Nom, prénom / depuis quand êtes-vous installé à Montrouge ? Motivations ?

Introduction par Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge :

Pourquoi avoir mis en place les comités de quartier : des instances de démocratie participative ?

Placer les Montrougiens au cœur des projets qui les concernent, échanger avec eux pour faire émerger des idées nouvelles et ambitieuses, co-construire la Ville de demain. C'est l'objectif que s'est fixé la Municipalité, depuis 2017, en insufflant une dynamique nouvelle à la Démocratie Participative.

La démocratie participative complète et enrichit l'exercice de la démocratie représentative. Associer les habitants aux décisions et choix de la Ville de Montrouge permet de répondre au mieux aux attentes des citoyens et doit permettre d'assurer l'intérêt général.

Plusieurs dispositifs de **Démocratie participative** sont mis en place par la Ville :

- Consultations et concertations,
- Réunions publiques,
- Balades urbaines,
- Budgets Participatifs,
- Comités de quartier,
- Conseil Municipal des Enfants,
- Comité consultatif des Jeunes

Les comités, qu'est-ce que c'est ?

Les Comités de quartier sont des instances de démocratie participative qui visent à améliorer la vie d'un quartier par :

- L'identification de besoins et problématiques propres au quartier.
- La réflexion autour de solutions et projets de quartier.

Pour cela le Comité de quartier échange lors de réunions dans un véritable exercice de démocratie participative : il propose, il donne son avis, il contribue aux actions qui favorisent la participation citoyenne à la vie du quartier

Composition des Comités de quartier :

Montrouge est composée de **6 quartiers** (Portes de Montrouge, Vieux Montrouge, Montrouge Est, Ferry-Buffalo, Plein Sud et Jean Jaurès). Il existe un Comité par quartier.

Chaque Comité de quartier est constitué de **5 membres de droit** :

- 2 élu(e)s du Conseil Municipal (Président et Vice-président du Comité de Quartier).
- Un représentant de l'association de quartier.
- Un représentant des commerçants du quartier.
- Un représentant des entrepreneurs du quartier.

Et d'un **collège d'habitants** composé de 5 (minimum) à 25 (maximum) Montrougiens majeurs volontaires.

277 candidatures ont été déposées, soit sur le site de la Ville, soit par bulletin papier auprès du Pôle Démocratie Participative. C'est plus qu'il y a 3 ans. Tous les quartiers ont comptabilisé plus de 25 candidatures ce qui a donné lieu à un tirage au sort effectué le 22 janvier 2024.

Présentation des projets sur le quartier par Monsieur le Maire :

Pour commencer, Monsieur le Maire présente les grandes problématiques auxquelles la Ville de Montrouge doit répondre et les orientations suivies pour les années à venir :

- **La végétalisation** : Montrouge s'étend sur une superficie de 2km² ce qui rend difficile la création de nouveaux espaces verts. Pourtant, la végétalisation de la Ville est la priorité des Montrougiennes et des Montrougiens. Aussi, la Mairie rachète du foncier pour détruire des immeubles et construire des espaces verts à la place (ex : 127 Av de la République / 47-49 Av de la République / 80 av. Verdier). Elle végétalise également l'ensemble de ses espaces publics lors des grands projets de réaménagement (ex : 80 arbres plantés rue de la Vanne, 200 arbres plantés quartier Péri-Ginoux-Gautier, etc.)

- **Le logement** : la France - et l'Île-de-France en particulier - connaissent une crise du logement dont les perspectives d'avenir sont très incertaines. Le logement manque en région parisienne et Montrouge reste une ville particulièrement dense. L'objectif de la Ville est de mettre en œuvre l'ensemble des mesures, aménagements et conditions nécessaires à la « densité heureuse » : faire de la densité un atout grâce auxquels l'ensemble des services et commodités quotidiennes sont accessibles à pied en moins d'un quart d'heure. Une ville dynamique et attractive dans laquelle viennent s'installer des professionnels de santé, des commerces, etc. Dans le même temps, Montrouge doit pouvoir répondre à l'obligation légale de construire davantage de logements sociaux puisque la Ville est carencée (elle paie une amende annuelle) : Montrouge dispose aujourd'hui de 22% de logements sociaux là où la loi en impose 25%. Pour cela, la Ville se reconstruit sur elle-même et dessine des projets ambitieux alliant logements sociaux, logements intermédiaires logements en accession libres mais aussi espaces verts, services et espaces publics.

- **La mobilité** : 3^e enjeu prioritaire de la Ville, la mobilité a beaucoup évolué à Montrouge grâce au « Plan de mobilité » mis en place à l'été 2023. L'objectif est d'apaiser la circulation grâce à la mise en sens unique des voies, au passage à 30km/h des rues secondaires et à l'autorisation du contre-sens cyclable sur celles-ci. Ce plan de mobilité a fait l'objet de nombreux échanges avec les habitants et, en particulier, avec les membres des comités de quartier. Le stationnement sera également au centre des réflexions dans les années à venir pour encourager les Montrougiennes et les Montrougiens à garer leurs véhicules en sous-sol afin de libérer de l'espace public et le rendre aux piétons ou aux végétaux. Pour cela, la tarification doit évoluer : la délégation de service public du stationnement se

terminera en 2026. Le nouveau contrat permettra de revoir les prix afin de rendre ceux des parkings souterrains plus attractifs.

M. le Maire précise que ces 3 enjeux prioritaires complètent les politiques publiques quotidiennes de la Ville et représentent les principaux postes de dépense tels que le scolaire et le périscolaire, la petite enfance, le bien vieillir, la culture, le sport, la santé, la solidarité, etc.

Concernant les projets du quartier :

- La Maison des Seniors
- Le jardin d'enfants Gambetta
- Les tribunes et le restaurant du CAM
- Le jardin Descartes
- Le quartier Barbara : parvis + avenue de Verdun + square Molière
- Le 127 République
- La balade d'entre les deux gares
- La RD920

Pour plus d'informations sur ces projets : Voir Powerpoint en annexe

Remarques et questions diverses suite à la présentation des différents projets par Monsieur le Maire :

- A quoi servent les consultations et pourquoi les consultations ne sont pas proposées avant que les projets soient décidés par la Ville ?

Réponse de Monsieur le Maire : Avant de proposer un projet, la Ville fait une consultation qui permet de recueillir les attentes et les besoins des habitants.

Les résultats de cette consultation sont analysés et permettent d'élaborer un cahier des charges afin de proposer un projet conforme aux attentes des habitants.

Ensuite, la ville présente un projet qui fait l'objet d'une concertation pour permettre aux habitants d'ajuster et proposer des modifications pour le finaliser et le mettre en œuvre.

- Concernant le plan de mobilité, plusieurs membres demandent des modifications dans le quartier car la circulation dans certaines rues – notamment la rue Victor Basch – est devenue compliquée depuis la mise en place du nouveau plan de mobilité.

Une consultation spécifique sur ces voies en particulier sera adressée aux riverains concernés.

- Certains membres s'interrogent sur le restaurant du CAM, qui suite aux travaux, va devenir très beau et peut-être encore plus sélectif qu'auparavant vue la qualité du lieu.

Le restaurant du CAM sera ouvert sur la Ville contrairement à ce qui était jusque-là. L'objectif est donc, au contraire, de rendre ce lieu encore plus accessible aux Montrougiennes et aux Montrougiens.

- Remarques sur le manque de place de stationnement avenue de Verdun pour les personnes ayant besoin de se rendre aux cabinets médicaux.

- Problèmes d'insécurité et difficultés à marcher le soir avenue Marx Dormoy dus au manque d'éclairage.

M. le Maire explique qu'un projet de réaménagement est prévu avec le Département des Hauts-de-Seine. Celui est présenté dans le PPT en annexe.

- Remarques sur le devenir de l'Hôtel Moderne situé à l'angle des rues Morel et Perier. Monsieur le Maire explique que ce bien est privé et que la ville avait déjà essayé de le préempter il y a quelques années, mais sans succès.

- Que va devenir le 23 rue Boileau ?

Monsieur le Maire explique que la Ville avait initialement souhaité préempter ce lieu pour offrir un accès au parc qui se trouve à l'intérieur. Néanmoins, le rachat du 127 av. de la République et sa démolition permettent d'accéder également au parc. La Ville a donc décidé de renoncer au 23 rue Boileau. Quant à la maison d'angle du 127 République, elle sera dédiée à l'artisanat.

Monsieur le Maire remercie les membres du comité pour leur implication et redonne la parole à Madame Elisabeth ROSSIGNOL, Présidente du Comité de quartier.

Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.

➤ Les principales missions

Le Comité de quartier PROPOSE :

Les habitants sont les premiers experts du quartier.

Mettre en œuvre leurs suggestions, c'est répondre au mieux aux attentes et besoins du quartier.

Le Comité de quartier DONNE SON AVIS :

Lieu d'échange et de co-construction, cette instance permet d'aborder les pré-projets de la Ville avant leur mise en œuvre concrète.

Le Comité de quartier CONTRIBUE :

L'amélioration du cadre de vie n'est pas du seul ressort de la Municipalité. Les membres du comité de quartier initient des actions qui favorisent la participation citoyenne à la vie du quartier.

➤ Recueil des avis sur la charte :

La charte des Comités de quartier a été envoyée à l'ensemble des membres pour qu'ils en prennent connaissance en amont. Les membres ont jusqu'au 15 mars pour faire remonter leurs remarques afin que celle-ci soit modifiée et votée lors du

prochain Conseil Municipal, sachant que la Charte est unique à tous les comités de quartier (**charte votée par le Conseil Municipal le 28 mars 2024 , voir pièces jointes**).

Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier :

Définition des modalités de prise de parole, des temps de parole, des modes de décision...

- les membres souhaitent que les dates des futures réunions soient communiquées au moins un mois avant. (**Info obtenue après la réunion : la prochaine aura lieu le lundi 29 avril à 18h30 à la Maison des Associations**).

- concernant les absences, ils souhaiteraient que les membres absents 3 fois sans s'excuser ou 5 fois consécutifs même en étant excusés soient remplacés.

Remerciements de Madame Elisabeth ROSSIGNOL et de Madame Isabelle PAILLARD pour les échanges. Elles mettent ensuite fin à la réunion à 21h35.

Divers :

Contact :
comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :
<https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :
<https://www.ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm>

Plan du quartier en pièce jointe (pour rappel, le comité définira le tracé de la balade urbaine 2024 lors de la prochaine réunion).

**LES PROJETS
À VENIR DANS
VOTRE QUARTIER**

LA MAISON DES SENIORS

- ❖ Un nouveau **point d'accueil** et **une équipe dédiée** pour informer, orienter et conseiller les seniors au **61 pl. Jules Ferry**
- ❖ Un nouveau **programme d'activités** intergénérationnelles ou dédiées aux seniors : ateliers, rencontres, culture, loisirs, sport, santé, bien-être, conciergerie, vie pratique, sorties, voyages

Travaux en cours

- + 100m² d'activité
- Rénovation des salles et de la façade
- Création de salles en sous-sol
- Mise en accessibilité PMR (ascenseur)



UN JARDIN D'ENFANTS AV. GAMBETTA

2,5

Millions
d'€

60

Berceaux

LE PROJET

- ❖ **CHANGEMENT DE DESTINATION** d'une partie d'un immeuble de bureaux en jardin d'enfants (RDC et R+1)
- ❖ **60 BERCEAUX** pour les tout-petits montrougiens
- ❖ Ouverture en **SEPTEMBRE 2024**
- ❖ Avec le soutien financier du **DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**



TRIBUNES ET RESTAURANT DU CAM

Le restaurant du CAM

- ❖ Rénovation du **club house**
- ❖ Une nouvelle **offre de restauration** « gourmet et sportive »
- Livraison estimée au printemps 2024

Deux tribunes pour le terrain de hockey

- ❖ **192 places**, dont 6 PMR
- Livraison estimée au printemps 2024 pour les Jeux Olympiques.



JARDIN DESCARTES : NOUVEL ÎLOT VEGETAL

montant des
travaux
97000€

5
arbres

68
arbustes

470
vivaces

13
grimpantes

LE PROJET

- ❖ Un écran **VÉGÉTAL** dense
- ❖ Un nouvel espace favorisant la **BIODIVERSITÉ** : bain à oiseau, végétalisation diversifiée...
- ❖ Une **ACCESSIBILITÉ** complète pour les personnes à mobilité réduite
- ❖ Un nouvel espace vert **OUVERT EN JOURNÉE** pour tous
- ❖ Un nouvel espace de **DÉTENTE ET REPOS**, invitant à la lecture et à la contemplation : installation de bancs...



LES ABORDS DE LA STATION BARBARA ET DE L'AVENUE DE VERDUN

Objectifs

- ✓ Apaiser et sécuriser les cheminements piétons et cyclistes
- ✓ Rendre l'espace public plus agréable et convivial
- ✓ Végétaliser et désimperméabiliser les sols pour lutter contre les îlots de chaleur

L'emprise du projet

- ❖ Le **PARVIS** de la station Barbara
- ❖ L'avenue de **VERDUN**
- ❖ Le **SQUARE** Molière

Début des travaux : janvier 2024

Durée : 8 mois

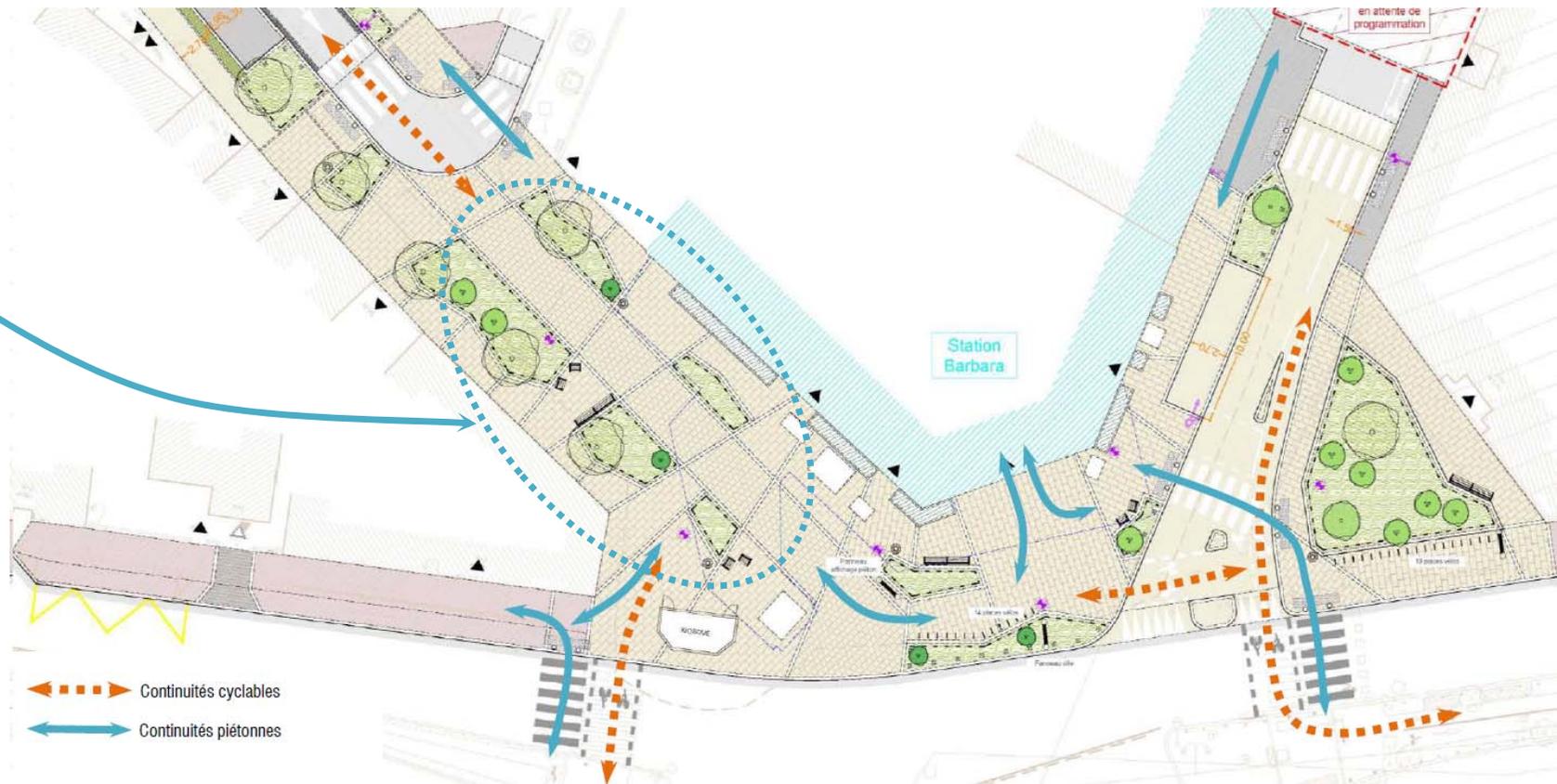


LE PARVIS DE LA STATION BARBARA

Apaiser et sécuriser les cheminements des piétons et des cyclistes

Des continuités piétonnes & cyclables :

- Piétonisation de l'avenue de Verdun entre l'avenue Marx Dormoy jusqu'au passage Raymond
- Des cheminements piétons et cyclables de part et d'autre du parvis
- 35 places de stationnement vélo



LE PARVIS DE LA STATION BARBARA



Apaiser et sécuriser les cheminements des piétons et des cyclistes :

- PIÉTONISATION de l'avenue de Verdun entre l'avenue Marx Dormoy jusqu'au passage Raymond
- PLATEAUX RALENTISSEURS au sud de l'av. Verdun et Av. Ginoux

Végétaliser et désimperméabiliser les sols pour lutter contre les îlots de chaleur :

- PLANTATION de 15 arbrisseaux
- Revêtement des SOLS CLAIRS

Rendre l'espace plus convivial et agréable :

- Un KIOSQUE pour les services de proximité
- Du MOBILIER URBAIN contemporain



L'AVENUE DE VERDUN



Une avenue apaisée, dédiée à la desserte locale

- ❖ **PASSAGE EN ZONE 30** depuis l'été 2023, dans le cadre du nouveau plan de circulation
- ❖ Création d'un **PLATEAU RALENTISSEUR** au carrefour
- ❖ **ÉLARGISSEMENT DES TROTTOIRS**

Une avenue plus verdoyante

- ❖ **PLANTATION AU PIED DES ARBRES EXISTANTS** pour rafraîchir et embellir le cadre de vie
- ❖ **PAVÉ DE BÉTON JOINTS DRAINANTS ET JOINTS ENHERBÉS** pour les stationnements automobiles et les entrées charnières

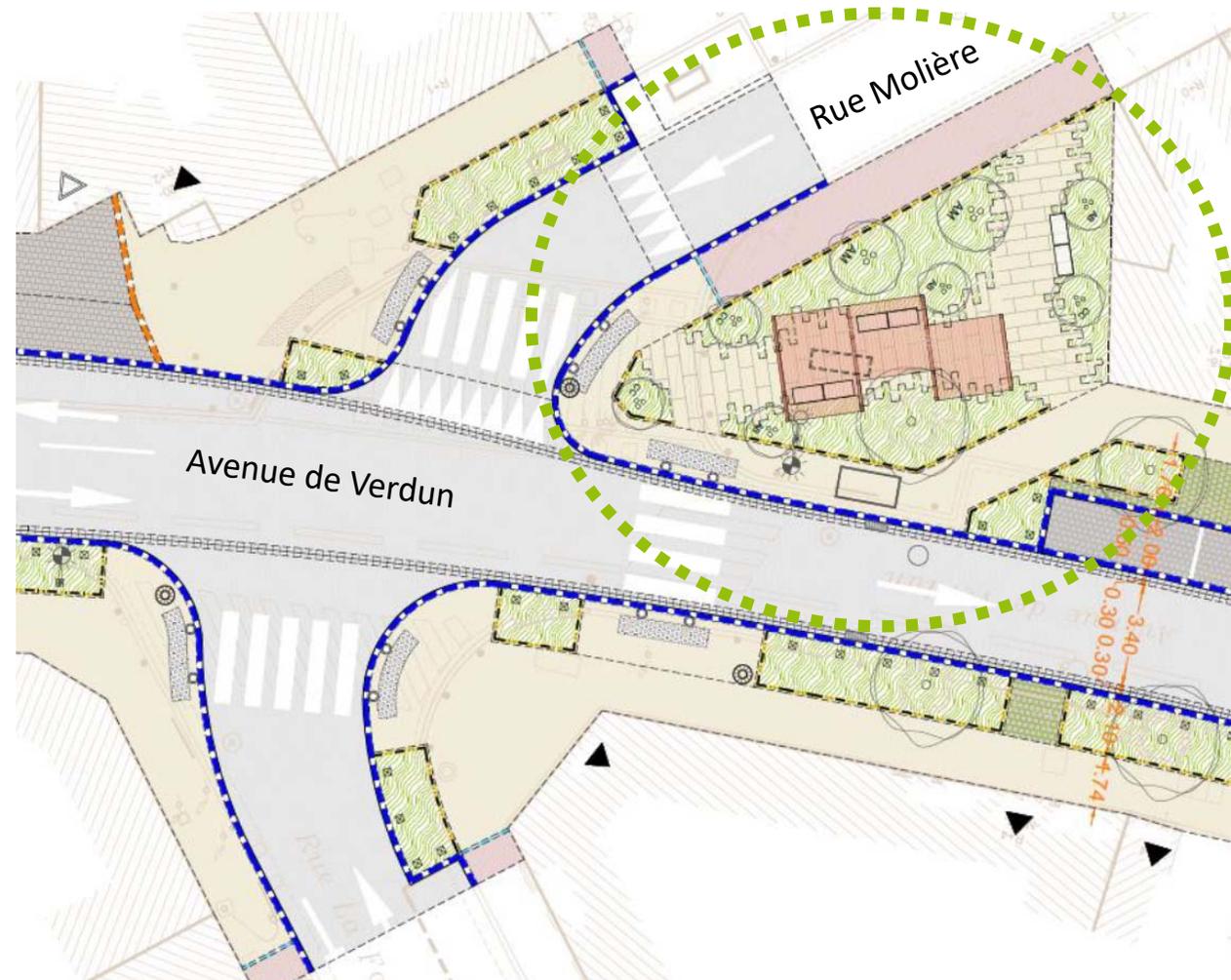


SQUARE VERDUN/MOLIÈRE



Une halte végétale et reposante

- ❖ Un square **TRAVERSANT ET OUVERT** sur l'espace public
- ❖ Plantation d'**ARBRES ET DE MASSIFS**, permettant de lutter contre les îlots de chaleur
- ❖ Des **CHEMINEMENTS** à la fois fonctionnels et graphiques pour inviter les usagers à la détente
- ❖ Une **PERGOLA VÉGÉTALE** pour profiter de l'ombrage
- ❖ Du **MOBILIER DE REPOS** viendra ponctuer le square















LE SQUARE DU 127 RÉPUBLIQUE

Objectifs

- ✓ Offrir un nouveau square aux Montrougiens
- ✓ Augmenter la surface d'espace vert
- ✓ Apaiser le quartier

Un projet réalisé et financé par VSGP, suite à la consultation du public en sept. 2022

- ❖ DÉMOLITION d'une partie du bâtiment du 127 République au printemps 2024 pour AGRANDIR ET OUVRIR LE PARC AU PUBLIC
- ❖ DÉBORDEMENT DU PARC sur l'avenue de la République
- ❖ Conservation de la maison située au 127 République pour UN ESPACE DÉDIÉ À L'ARTISANAT

Réunion publique : 14 mai 2024

Concertation autour de l'aménagement du jardin : été 2024

Début des travaux : début 2025

Durée : 10 mois



Prolongement du parc
Place du 8 mai 1945

LA PROMENADE DES DEUX GARES

Objectifs

- ✓ Proposer un aménagement fonctionnel de voirie pour tous les moyens de déplacement
- ✓ Créer une promenade plantée pour les piétons
- ✓ Développer la végétalisation

Le projet

- ❖ **TRANSPORTS EN COMMUN** : une voie en site propre dans les 2 sens de circulation
- ❖ **PIÉTONS & VÉGÉTALISATION** :
 - une promenade plantée entre les deux gares, côté Montrouge et côté Bagneux
 - Le recul du mur du cimetière de 8m pour élargir la promenade (accord de la Ville de Paris)
- ❖ **CYCLISTES** : une piste cyclable à double sens, côté cimetière
- ❖ **AUTOMOBILISTES** : maintien du double sens



AMÉNAGEMENT DE LA RD920 PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

Entre la Vache Noire et la Porte d'Orléans

- ❖ Réduction du **nombre de voies de circulation** (de 8 à 5),
- ❖ Aménagement de **trottoirs plus larges et arborés**,
- ❖ Création de **pistes cyclables** dans les deux sens,
- ❖ Création de **2 carrefours** (rue Louis Rolland et Rue Estienne d'Orves) pour réduire la vitesse et faciliter la traversée piétonne.

Lancement des études de maîtrise d'œuvre du CD92 au 2^e trimestre 2024

